

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019**

Délibération : **N° 2019-12-155**
 OBJET : **SUPPRESSION / CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : **4.2.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 23

Pouvoirs : 5

Absent : 1

Voteants : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le seize décembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le six décembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Valérie ROBERT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE

Le membre absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

1- Considérant qu'il s'avère nécessaire de recruter temporairement un agent de médiation afin de veiller à la sécurité autour des complexes sportifs et des salles associatives, d'assurer la protection des agents et des utilisateurs et de mener des actions de prévention auprès des perturbateurs.

Cet agent assurera des fonctions d'agent de médiation à temps non complet à hauteur de 10/35^{ème},

L'agent percevra une rémunération fixée sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique.

Il est donc proposé le recrutement d'un agent contractuel en renfort pour une période de 6 mois allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

2- Vu la délibération en date du 1^{er} juillet 2019 créant un poste d'adjoint administratif à temps non complet 32/35^{ème},

Vu l'accroissement de la charge de travail au sein du service informatique avec le développement de nouveaux projets (serveur, fibre, téléphonie IP,...)

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20191216-2019-12-155-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2019
 Date de réception préfecture : 19/12/2019

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Adjoint administratif	1 poste à temps non complet (32/35 ^{ème})	Filière technique • Adjoint administratif	1 poste à temps complet	1 ^{er} janvier 2020

3- Vu la délibération en date du 19 février 2018 créant un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Vu la réussite d'un agent au concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu l'inscription sur la liste aptitude établie par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région d'île de France,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2020 :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	Filière technique • Assistant de conservation du patrimoine	1 poste à temps complet	1 ^{er} janvier 2020

Vu la présentation faite en commission Ressources le 03 décembre 2019,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable aux modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 16 décembre 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20191216-2019-12-155-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019